



Fiche d'inscription sociétaire TCPJ

Saison du 01/09/20 – 31/08/21

Merci de retourner le dossier complet (fiche remplie + acompte de 200 € encaissé en juillet + règlement complet + photo d'identité)

Nom et prénom :

Né(e) le :

Adresse complète :

Portable (☎) :

Mail :

Comment nous avez vous connus?

Bouche à oreille

Flyer

Enseignant

Tournois

Cotisation

Formule choisie	Montant	Réduction	Total cotisation à payer
Année à volonté	700 ou 500 ou 300		
Année / semaine avant 17 h	550 ou 400		
Eté 6 mois	400 ou 300		

Modes de règlement

*** Pour réserver votre place : acompte obligatoire de 200€ (encaissé en juillet) + règlement complet.**

* Par chèque : règlement du montant total en une fois ou en 3 fois (chèques encaissés en différé le 12/10/2020 - 12/11/2020 - 12/12/2020)

Règlement à établir à l'ordre du Tennis Club Parisien de Joinville en indiquant bien les dates d'encaissement au recto ou au verso.

* En espèces : règlement du montant total le jour de l'inscription.

* Par carte bleue : règlement du montant total le jour de l'inscription

* Paiement en ligne : règlement du montant total via TenUp

*** L'accès aux courts et au cours ne sera autorisé qu'à la réception du règlement complet de la cotisation.**

Extraits du règlement intérieur du club

1 - La première inscription doit être validée par le comité.

2 - Pour jouer en équipe TCPJ il faut être membre annuel.

Participez activement à la vie du club

En vous inscrivant vous adhérez à une association de la loi de 1901 qui fonctionne grâce au bénévolat de chacun de vous.

Contactez un membre de l'équipe de bénévoles pour participer à la vie du club .

Partie réservée à l'administration du club

Date et mode de règlement	Montant du règlement	CARTE	
		Licence	

Date :

Signature :